

LENTILLE BIO

Fiche technique



Excellente tête de rotation, cette légumineuse trouve tout son intérêt dans les assolements de nos producteurs biologiques et se plaît particulièrement bien dans notre région.

☛ Place dans la rotation

Comme toute légumineuse, cette culture offre des possibilités intéressantes en Agriculture Biologique en terme de gestion de fertilisation azotée, de l'enherbement et de la structure des sols. Implantée avant un blé, elle permet de réduire la fertilisation azotée de part ses restitutions importantes. C'est une culture en revanche qui craint l'asphyxie et qui demande à être implantée sur un sol sain, se ressuyant rapidement et se réchauffant vite. C'est pourquoi, elle se plaît particulièrement dans les sols argilo-calcaire ; d'autant plus qu'elle valorise bien les sols à faible réserve hydrique.

☛ Choix des variétés

Le choix est simple, puisqu'une seule variété de lentille verte est disponible : ANICIA qui tient son nom de l'ancien nom du Puy ; Anicium. Cette variété ancienne, issue d'une population locale, domine la France en apportant homogénéité, précocité et rendement. D'autres variétés, brune, blonde large et rose-orange sont cultivées sur des petites surfaces mais sont culinairement peu appréciées.

☛ Préparation de sol

La lentille n'est globalement pas très exigeante mais peut souffrir dans un sol tassé. Il est donc préférable de travailler le sol en profondeur au préalable pour favoriser un bon enracinement. Un sol trop motteux en surface peut être compensé par un semis légèrement plus profond. Dans la mesure du possible, favoriser un ou deux faux semis avant implantation.

☛ Le semis

Date de semis

La lentille est une plante à cycle court (150 j) qui doit être implantée le plus tôt possible sur un sol ressuyé et réchauffé. Objectif : 1ère décade de mars.

“Dans la pratique”

- 1er au 15 mars, 62,5 % des semis effectués,
- 15 au 30 mars, 25 %,
- 15 au 28 février, 12,5 %,

Anticiper le semis, c'est réduire le risque de déficit hydrique à floraison.

Densité

Viser un objectif de 250 plantes/m², soit un semis à 100 kg/ha. En parcelle sale, éviter la lentille.

Profondeur

Semer à 2-3 cm de profondeur.

Ecartement

En raison de sa faible concurrence aux adventices, préférez le semis à rangs écartés (20-25 cm) avec binage. Sinon, préférez les faibles écartements : 12-15 cm.

Pensez à rouler vos semis, favorisant ainsi le contact sol/graine et facilitant la récolte.

Association

Pour faciliter la récolte associer la lentille à de la cameline (effet tuteur) à 5 kg/ha.

>>

>>

☛ Gestion de l'enherbement

Les interventions sont possibles avec la herse étrille à partir de 5 cm.

“Dans la pratique”

25 % des parcelles ne reçoivent aucune intervention

37,5 % : 2 passages de H.E

25 % : 2 passages de H.E + 1 binage

12,5 % : 1 binage

Parmi l'ensemble des parcelles, 37,5 % reçoivent en plus un écimage.

Dans de nombreux cas, un passage d'écimeuse peut être nécessaire pour nettoyer la parcelle et éviter la présence de céréales à maturité, difficiles à trier.

☛ Fertilisation

La lentille est une culture peu exigeante.

Les graines de lentille exportent en unités/q.

Comme toutes les légumineuses, elle ne nécessite pas d'apport de fertilisants azotés.

	Unités P2O5	Unités K2O
Graines	0,2	0,6

☛ Ravageurs et maladies

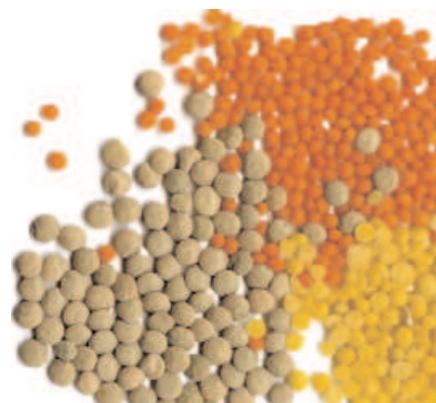
En terme de ravageurs, seules la cecidomye et la bruche peuvent faire de gros dégâts. Des attaques ponctuelles de sitones et tordeuses peuvent être observées. Quant aux maladies, la lentille redoute essentiellement les attaques de botrytis pendant et après floraison surtout si les conditions sont humides (pluie, irrigation).

☛ Irrigation

La lentille valorise bien une irrigation de 20-25 mm début floraison.

☛ Récolte

La récolte se déroule généralement entre le 15 juillet et le 1er août. Attention, la lentille à maturité est souvent étalée au sol d'où l'intérêt de rouler la parcelle (pour éviter les pierres) et d'équiper la coupe de doigts releveurs rapprochés. Un battage lent et un réglage précis limite les graines cassées. Les rendements s'échelonnent de 8 à 20 quintaux suivant les années et irrigation ou non, avec une moyenne de 12 q/ha.



CONTACTS

Coordination régionale Céréales :

AGROBIO PC

J-Pierre GOURAUD

05 49 29 17 17

agrobiopc.projets@wanadoo.fr

Appui-conseil :

• Thierry Quirin - Chambre d'Agriculture 86
06 76 98 53 66

thierry.quirin@vienne.chambagri.fr

• Julien Bernardeau - Chambre d'Agriculture 17
05 46 35 50 79

julien.bernardeau@charente-maritime.chambagri.fr

• Clement Bessettes - Chambre d'Agriculture 16
05 45 24 49 49

clement.bessettes@charente.chambagri.fr

• Olivier Guerin - Chambre d'Agriculture 17
05 46 50 45 00

olivier.guerin@charente-maritime.chambagri.fr

• Marc Pottier - Chambres d'Agriculture
06 19 52 28 47

corab.marc@orange.fr

avec le soutien financier de :

